



Un autre regard

SIEGE NATIONAL

COMMUNIQUÉ

L'Unafam s'exprime à l'occasion de la publication de l'expertise collective de l'Inserm « Troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent »

L'expertise collective « Troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent », réalisée récemment par l'Inserm, attire l'attention sur des troubles entraînant des difficultés majeures chez les enfants et les adolescents concernés : souffrance psychique, déscolarisation, marginalisation sociale.

Ces troubles graves, contrairement à ce qui a souvent été dit et écrit, peuvent dans la plupart des cas être distingués des difficultés comportementales telles que de simples colères, mensonges ou transgressions. Les familles, qui vivent au quotidien avec ces enfants et assurent l'essentiel de leur prise en charge, le savent. Faire face avec courage et détermination implique qu'elles ne se sentent pas abandonnées, parfois impuissantes, débordées et meurtries par le rejet dont leurs enfants font l'objet.

Pour l'Unafam, la priorité est de faire bénéficier au plus vite les enfants concernés et leur famille des progrès de la connaissance. Elle souhaite, en conséquence, la diffusion et la discussion la plus ouverte possible des avancées récentes de la littérature internationale. En ce sens, elle est clairement en faveur de la démarche qui promeut les expertises collectives.

Il est tout à fait normal et salubre que les résultats et les recommandations de ces expertises soient l'objet de discussions. Ce qui l'est moins, c'est qu'ils soient parfois transformés ou utilisés d'une manière inacceptable qui doit être vigoureusement dénoncée. Les divergences ou les a priori théoriques qui stérilisent le débat, comme les détournements à des fins sécuritaires d'interprétations au-delà des marges de validité scientifique, ne doivent pas freiner les améliorations que l'on est en droit d'attendre dans la prévention et la prise en charge des souffrances de ces enfants et de ces adolescents.

Contact presse : Anne Pierre-Noël

Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux – Reconnue d'utilité publique

SIEGE NATIONAL : 12, Villa Compoint • 75017 PARIS
Ecoute Famille : 01 42 63 03 03 • Service Administratif : 01 53 06 30 43 • Fax : 01 42 63 44 00
Site Internet : www.unafam.org – email : infos@unafam.org
N° SIRET : 784 363 483 00040 • Agrément formateur 117519903 / 75 • NAF 853 K